

PROJET EDUCATIF DE LA COMPAGNIE FOU D'ARTIFICE !

La compagnie Fou d'Artifice !

Créée sous l'impulsion d'Alice Duport-Percier & Maximin Catineau en Septembre 2014, la Compagnie Fou d'Artifice prend la forme d'une association Loi 1901.

Elle s'installe dans la charmante commune d'Ecully, au cœur des collines de l'Ouest Lyonnais, proche de Lyon.

Elle offre ses services à cinq groupes scolaires publics de la commune que sont : Centre, Grandvaux, Charrière-Blanche, Les Cerisiers et le Perollier, uniquement, pour les écoles élémentaires, la Cie souhaitant développer ses activités pour les 6-11 ans dans un premier temps.

L'Association élargit également ses projets pour les écoles élémentaires privées d'Ecully.

les activités développées par la Cie sont pluridisciplinaires et ce concentre autour des arts de la Scène : Musique, Danse, Théâtre, Activités Manuelles... tout en suggérant des sous matières (Scènes Muettes, Atelier d'écriture...) ou encore des activités atypiques ouvertes sur les nouvelles technologies (Atelier Numérique).

Le projet éducatif propose trois axes de travail adaptables en fonction projets portés par la Compagnie :

- 1- La prise en compte du rythme et du projet de l'enfant**
- 2- La responsabilisation et l'autonomie de l'enfant**
- 3- Le développement de pédagogies coopératives qui stimule et dynamise le groupe dans lequel l'enfant évolue.**

1- La prise en compte du rythme et du projet de l'enfant :

Les projets pédagogiques vont donc devoir se caler sur un planning d'enseignements variables (pour exemple : les stages artistiques avec un spectacle de restitution contiennent 15 heures d'activités) en tenant compte du rythme de l'enfant. Des activités n'excédant pas la demi-heure (sauf pour les activités dites de création : Activités Manuelles...) avec l'instauration d'une pause d'au moins une demi-heure dans l'après-midi et d'une heure trente le midi. Le projet pédagogique veillera à alterner les activités dynamiques aux activités plus calmes.

Chaque enfant désireux de participer aux projets culturels de la Cie, est forcément sensible au concept. Il vient donc avec son vécu, son expérience dans l'univers culturel. Il est important que la Cie tienne compte du vécu culturel de l'enfant et de ses projets qu'il peut avoir pour enrichir l'idée de base.

2- La Responsabilisation et l'autonomie de l'enfant :

Les résultats des enfants à qui l'on confie des responsabilités sont clairs et sont révélateurs de l'efficacité de ce principe. L'enfant se sent en confiance et honoré de guider le groupe. La responsabilisation peut s'effectuer par la création de tâches simples, quotidiennes, favorisant ainsi la création de rituels communs, partagés par tous qui permettent de structurer les différents temps.

Le projet pédagogique attachera une grande importance à l'autonomie de l'enfant. En lien avec le premier axe de travail, cela permettra ainsi de concrétiser l'idée de l'enfant. Il peut, bien entendu être accompagné de l'adulte mais les créations et

les expressions viendront essentiellement des enfants qui seront moteurs et acteurs de leur(s) projet(s).

3- Le développement de pédagogies coopératives qui stimule et dynamise le groupe dans lequel l'enfant évolue.

Indispensable pour faciliter la mise en place des deux premiers axes de travail, le développement des pédagogies coopératives est un moyen de dynamiser le groupe et de mieux le gérer.

Ces pédagogies qui ont su faire leurs preuves dans les différents sites qui les diffusaient, incitent les enfants à travailler ensemble à un projet ou à un intérêt commun.

Chaque enfant est un maillon indispensable à la chaîne. Chaque enfant fait avancer le groupe.

Ces pédagogies mettront en évidence les fonctions cognitives du groupe, permettant de faire cheminer, ensemble, le projet de la Cie.